

## EGLISES DE RÉVEIL FACE AUX MULTIPLES PRÉOCCUPATIONS DE LEURS FIDÈLES À KINSHASA. ENTRE CONCORDANCE ET DISCORDANCE DE LA LOI DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Par

**Bienfait KAMBALE KAMBILI**

*Enseignant-chercheur à l'Université de Kinshasa et Apprenant en Sciences Politiques et Administratives*

### RÉSUMÉ

*Les Eglises de réveil de Kinshasa sont considérées par leurs fréquentateurs comme des lieux où ils pourront trouver des réponses, solutions à leurs angoisses existentielles. Or, la demande sociale des fidèles ne correspond toujours pas à l'offre proposée par les responsables religieux. Par conséquent, discordance et désenchantement des fidèles sont souvent au rendez-vous.*

**Mots-clés :** *Eglise de réveil, préoccupations, offre, demande, fidèles*

### SUMMARY

*Kinshasa's revivalist churches are seen by their members as places where they can find answers and solutions to their existential anxieties. However, the social demand of the faithful does not always correspond to the offer proposed by religious leaders. As a result, discordance and disenchantment among the faithful are often the order of the day.*

**Keywords:** *Revival Church, concerns, supply, demand, faithful*

### INTRODUCTION

La crise multiforme et pérenne que traverse l'Etat congolais depuis 1960, avec son accentuation et complexification à partir des années 90<sup>1</sup> est très déterminante lorsqu'il faille expliquer plusieurs problèmes que le pays connaît aujourd'hui.

Pour un bref rappel économique, le libéralisme économique intégral instauré sous Mobutu, qualifié de régime politique totalitaire, avait donné

---

<sup>1</sup> Les premiers pillages eurent lieu à Kinshasa les 23 et 24 septembre 1991, suivis d'autres en janvier 1993 dans la même ville, suite à l'impaiement des militaires, avec des ramifications du côté des populations civiles dont les conditions sociales étaient délétères, plongeant ainsi le pays dans une crise économique sans précédent. Plusieurs villes du pays connurent ce mouvement.

naissance à un système économique marqué par la rupture des équilibres fondamentaux. La non prise en charge de la population par le secteur formel comprenant l'Etat et les entreprises publiques et privées dans cette République et les revendications sociales dues à ce désengagement du secteur formel ont engendré la naissance, plutôt le développement des stratégies de survie individuelles et collectives. Ces stratégies de survie ont, aux dires des auteurs, à leur tour renforcé cette rupture des équilibres macro-économiques à travers une hyper-expansion du secteur informel<sup>2</sup>, sans parler d'autres équilibres en jeu : émotionnel, religieux, familial, etc. Comme conséquence de ce désintéressement prolongé de l'Etat dans le privé, l'informel prit désormais au Congo le caractère d'une réalité et d'une actualité incontournables et y constitua une nouvelle dynamique sociale et économique, s'il faut emprunter l'expression à Mbaya Mudimba et Friedhelm Streiffeler.

C'est sous ce label que le mouvement de réveil, qui était timidement déjà présent au pays depuis les tractations des puissances occidentales à coloniser le pays, s'enracina et connu sa silencieuse apogée les années 80, trouva ainsi un terrain fertile pour son extension, voire sa généralisation dans tout le reste du pays.

Aux fins de cerner l'essentiel de la problématique, celle de savoir *l'offre des responsables des Eglises de réveil face aux préoccupations de leurs fidèles*, cette dissertation tournera autour de trois axes essentiels :

- Historique des Eglises de réveil en République Démocratique du Congo ;
- Préoccupations des fidèles des Eglises de réveil de Kinshasa ;
- Quelques recommandations finales.

## **I. DE L'HISTORIQUE DU MOUVEMENT DE RÉVEIL EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

De l'avis des spécialistes de l'historiographie des Eglises de réveil en République Démocratique du Congo, suite en l'absence de supports écrits ou vidéos, la reconstitution chronologique, et néanmoins plurilinéaire, du Réveil est complexe<sup>3</sup>. Sarah Demart affirme que procéder à l'identification des micromouvements, des modalités d'émergence, d'expansion et de recomposition du Réveil, constituerait une recherche en soi, faisant la part des négociations, recompositions et conflits, au sein des groupes de prière, entre eux ou avec les Eglises instituées et l'Etat. Ce sont les divergences idéologiques, les désaccords tributaires des lieux d'où parlent les acteurs et, bien entendu,

---

<sup>2</sup> MBAYA MUDIMBA et FRIEDHELM STREIFFELER, *Secteur informel au Congo-Kinshasa*, Editions universitaires africaines, Kinshasa, 1999, p. 9.

<sup>3</sup> SARAH DEMART, *Les territoires de la délivrance. Le réveil congolais en situation postcoloniale (RDC et diaspora)*, Ed. Karthala, Paris, 2017, p. 59.

l'inégale légitimité des narrateurs face aux expertises théologiques et socio-anthropologiques qu'il nous faut moins mentionner, renchérit Sarah Demart<sup>4</sup>.

Ceci étant, le Réveil ou mouvement de Réveil est difficile à situer par rapport à l'histoire générale de la République Démocratique du Congo. Celui-ci se trouve être étalé dans le temps long de l'histoire politique du pays, contrairement à une certaine opinion qui voudrait qu'on ne retienne que les années 80 comme étant celles du début des manifestations de ce phénomène apparemment "nouveau". Il est vrai que c'est à partir de ces années-là que ce mouvement se généralisa, avec beaucoup plus de visibilité dans la société congolaise.

Des auteurs connus, comme Anderson A.H<sup>5</sup>, Burgess S.M<sup>6</sup> et Van Der Maas donnent des informations importantes à propos de voies de pénétration du pentecôtisme en République Démocratique du Congo et ce, remontant jusqu'à la période leopoldienne. A en croire ces auteurs, il eut trois foyers de pénétration du mouvement de Réveil au pays entre les années 1910 et 1920 au Nord, à l'Est et dans le Sud-Est du pays. Il s'agissait des missions pentecôtistes européennes, précise Sarah Demart qui se réfère à ces auteurs précités. A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, aux environs des années 1886-1887, un renouveau pentecôtiste s'opère au sein de la « *Batist Mission Society* » implantée à l'ouest du pays, dans ce qui est aujourd'hui la province du Kongo central. C'est durant cette période que les missionnaires pentecôtistes vont, secondés par leurs fidèles noirs, procéder à la traduction de la Bible en kikongo et l'élaboration d'un dictionnaire de kikongo (1887), suivie du Nouveau Testament (1891-1893) et la version complète de la Bible suivra en 1926<sup>7</sup>.

L'implantation de ce courant religieux dans le Sud-Est, notamment au Kasaï, est attribuée au britannique William F.P Burton, de 1886 à 1971. Il sera rejoint par George Armstrong et Joseph Blakeney<sup>8</sup>. En 1919 est fondée la « *Congo Evangelistic Mission* », qui officiellement sera opérationnelle dès 1922, à la prise de Salter comme Directeur de cette mission évangélique en Grande-Bretagne. Plusieurs extensions de cette mission iront jusqu'à être implantées au Katanga, précisément à Mwanza : des convertis venus d'Angola reviennent sur leurs terres ancestrales pour y prêcher l'Évangile, avec un zèle exceptionnel qui finira par captiver Monsieur Burton, à tel point que ce dernier n'hésitera pas de qualifier ce qu'il vivait de « *pentecôte luba* ». Burton profite de ce succès

---

<sup>4</sup> SARAH DEMART, *Op. cit*, p. 59.

<sup>5</sup> ANDERSON A-H, *An introduction to Pentecostalism: global charismatic Christianity*, Ed. Cambridge University Press, USA, 2004.

<sup>6</sup> BURGESS S-M. et VAN DER MAAS E-M., *The international dictionary of Pentecostals and charismatic movements*, Ed. Grand Rapids, Zondervan, 2002.

<sup>7</sup> SARAH DEMART, *Op. cit*, p. 55.

<sup>8</sup> ANDERSON. A-H, *To the ends of the earth: Pentecostalism and the transformation of world christianity*, Ed. Oxford University Press, USA, 2013, cité par SARAH DEMART, *Idem*.

retentissant du mouvement de Réveil pour traduire 15 000 mots de vocabulaire tshiluba et décide, en 1928, du renvoi des missionnaires qui se verraient incapables de prêcher les populations dans leurs langues autochtones<sup>9</sup> ! Dans la foulée, les populations autochtones furent responsabilisées à différents niveaux au sein de la Mission, excepté la direction, renseigne Sarah Demart.

En 1960, 40 000 croyants sont enregistrés sur une population luba d'environ un million de personnes, fruit des conventions missionnaires pentecôtistes de plus en plus nombreuses, moyennant des fonds provenant de la Grande-Bretagne, essentiellement des Assemblées de Dieu « *British Assemblies of God Word Ministries* ».

Dans le même esprit, en 1921, les pasteurs Barrat, fondateur de l'Eglise de Pentecôte de Norvège et Lévi Pétrois, défenestrés de leurs Eglises d'origine, vont parvenir à implanter des Eglises pentecôtistes au Kivu, avec l'appui de la « *Norwegian Free Church Mission* ». Dans l'équipe, il y a un suédois, Axel B. Lingren et d'un couple norvégien, Gunnerius Tollefsen (missionnaire au Kasai pour le compte de la Mission Presbytérienne Américaine au Congo) et Hanna Veum, ajoute Sarah Demart. La *Communauté des Eglises Libres de Pentecôte en Afrique* « *CELPA* » découle de cette mission, laquelle aura des extensions dans le Sud-Kivu, le Maniema et dans la Province Orientale. Aujourd'hui cette communauté est connue sous le nom de *Communauté des Eglises de Pentecôte en Afrique Centrale* « *CEPAC* », dont les stations sont éparpillées un peu partout au pays, de l'Est à l'Ouest, Nord comme Sud. Viennent après, les *Assemblées de Dieu du Congo* « *CADC* », de mouvance américaine, juste après l'accession du pays à l'indépendance en 1960. L'on remarquera le rôle magistral joué par le couple Jacques-André Vernaud et Madame Johanna Hermina dans l'implantation de cette communauté des Assemblées de Dieu du Congo « *CADC* », à côté de celui joué par le Pasteur Aidini Abala, fondateur de l'Eglise « *FEPACO-NZAMBE MALAMU* ».

Sarah Demart, dont nous partageons l'avis au vu des recherches que nous avons mené sur le sujet jusque-là, affirme sans ambages qu'on détient, par ailleurs, très peu de choses sur la trajectoire de ces missionnaires, à part quelques détails fournis par une poignée de missionnaires.

De façon spécifique, Kinshasa connaît le Réveil dans ses premières heures sous la forme de groupes dits de « *renouveau charismatique* » à la fin des années 60, lesquels évoluaient plus au sein de l'Eglise catholique au tout début et protestante par la suite. Le « *Renouveau charismatique* », dont l'effervescence arrive au cours des années 70-80 marquera plusieurs esprits des citoyens frappés par les conséquences des différents programmes d'ajustement structurel, que le Fonds Monétaire International avait imposé au Zaïre de

---

<sup>9</sup> SARAH DEMART, *Op. cit.*, p. 56.

l'époque. Entre-temps, la « politique de l'authenticité » avait pesé de tout son poids, pour inciter les religieux à s'« indigéniser », avant de voir cette dynamique d'inculturation essaimer plusieurs regroupements religieux. En même temps, ce « mouvement de l'Esprit » s'enracina, se généralisant dans toutes les confessions d'appartenance pentecôtiste.

Malgré cette progression fulgurante, ces Eglises du courant pentecôtiste se heurtèrent à certaines oppositions de la part des Eglises traditionnelles, catholique et protestante. Ainsi, elles construisirent un discours défensif à la hauteur des contestations auxquelles elles faisaient face. Leur reconnaissance officielle n'interviendra qu'au début des années 2000, avec l'avènement de l'E.R.C<sup>10</sup> établie comme *la 6<sup>ème</sup> confession religieuse du pays*, mais sans que cela n'aboutisse à la fédération de l'ensemble des formations issues du Réveil ou d'obédience pentecôtiste, affirme Sarah Demart. Aujourd'hui en 2024, l'E.R.C se trouve minée par les conflits de positionnement, entre l'Evêque général Dodo Kamba, contesté par ses pairs pour de nombreux abus dont il est supposés avoir commis<sup>11</sup> contre Paul-David Olangi, fils biologique du couple Olangi Oshwe, connu pour leur engagement dans le « Ministère du Combat spirituel ».

## II. DISCORDANCE ENTRE DEMANDES DES FIDÈLES DES EGLISES DE RÉVEIL ET L'OFFRE DES PASTEURS

Les données qui seront ici présentées proviennent de nos enquêtes de terrain, réalisées autour de plus de dix Eglises de réveil de Kinshasa<sup>12</sup>, de janvier 2020 à décembre 2023. Le choix de ces confessions religieuses de réveil se justifie par le fait qu'elles regorgent beaucoup plus de membres et qu'elles sont disséminées, par le biais de leurs différentes extensions, sur une grande étendue de la ville de Kinshasa, voire même une partie importante du territoire national.

---

<sup>10</sup> Eglise de Réveil du Congo.

<sup>11</sup> Parmi ses fautes, l'Assemblée Générale accuse Dodo Kamba, Président national de l'E.R.C d'  
- avoir tenté de réviser unilatéralement les statuts du regroupement sans faire appel aux autres pasteurs dans une assemblée générale ;  
- avoir manifesté l'irrespect envers ses aînés et prédécesseurs ;  
- avoir subtilisé les moyens de l'association pour des fins personnelles

<sup>12</sup> Il s'agit des confessions religieuses suivantes : le Ministère « AMEN » dirigée par Léopold Mutombo Kalombo, l'Eglise Béthel, dirigée par Moïse Mbiye ; l'Eglise « Arche de Noé », dirigée par le prophète Denis Lessie ; l'Eglise « Image de l'Eternel », dirigée par le pasteur Godé Mpoy ; l'Eglise « A.C.K », dirigée par l'Evêque général Pascal Mukuna ; l'Eglise « Nzambe Malamou-Paroisse de Mont Fleuri », que dirige Madame Pasteure Furaha Yafali ; l'Eglise « Armée de l'Eternel », que dirige le « Général » Soni Kafuta Rockman ; l'Eglise MIRECO, dirigée par l'Archevêque Antoine Bishamba Kijana et d'autres Eglises disséminées dans la commune de Ngaliema, Matete, Kisenso.

Voici les résultats des besoins exprimés par les fidèles repris dans les différents tableaux.

**Tableau n°1. Demandes ou motivations des fidèles des cinq premières Eglises de réveil selon les différentes catégories d'âges et sexes<sup>13</sup>**

Besoins selon l'ordre des priorités des fidèles	Hommes	Femmes	Jeunes
Priorité n°1	Guérison de corps malades	Mariage ou stabilité du foyer	Voyage en occident ou Asie
Priorité n°2	Bonne santé physique	Bonne santé physique (pour soi et sa famille)	Trouver un emploi rémunéré
Priorité n°3	Finances	Salut de l'âme	Réussir et trouver les moyens pour ses études
Priorité n°4	Salut de l'âme ou vie éternelle	Prospérité matérielle	Salut de l'âme ou vie éternelle

*Source* : Données recueillies et traitées lors des entretiens réalisés avec les responsables des Eglises « Armée de l'Eternel », Cité Béthel, « Ministère AMEN » et « Armée de l'Eternel » et leurs extensions.

Ce tableau représentatif de la demande des fidèles des Eglises de réveil dit long sur les attentes de ceux qui fréquentent les Eglises de réveil à Kinshasa. Les hommes, dont l'âge varient entre 30 à 50 ans, sont à la quête de la guérison physique pour leurs différentes maladies, peut-être qu'ils n'ont pas pu soigner convenablement faute de moyens. Cette motivation est directement liée à la guérison physique et non spirituelle que prônent les Eglises de réveil. Après, les finances occupent la troisième position pour les cinq premières Eglises que nous avons citées supra. Et en dernier lieu, ces hommes pensent au salut de leur âme.

Ces enquêtes révèlent, à n'en point douter, la discordance, l'incohérence ou l'inadaptation criante entre les demandes exprimées par les fidèles qui fréquentent les Eglises de réveil à Kinshasa par rapport à l'offre, la réponse que ces Eglises réservent à ces différentes préoccupations des fidèles. Ces angoisses des fidèles sont d'ordre socio-économique et sanitaire, en tout-cas dans leur majorité, dans des organisations censées apportées des réponses spirituelles, non visibles pour la plupart. Les quelques pasteurs interrogés à ce sujet sont d'avis que ces problèmes visiblement socio-économiques et sanitaires ont des soubassements au-delà du seul cadre physique et rationnel humain et qu'il

<sup>13</sup> KAMBALE KAMBILI B., Eglises de réveil et pouvoir politique en RD Congo. Entre paradoxe de conditionnement et influences parallèles. De 1990 à 2023, Mémoire de D.E.S, Inédit, Université de Kinshasa, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Année Académique 2021-2023, pp. 157-169.

faillie rechercher la vraie cause dans la prière et autres recommandations divines.

Il est indéniable que les fidèles qui viennent à l'église pour leurs besoins « charnels » ne recherchent pas prioritairement des préceptes divins de savoir-vivre en société et, de surcroît, de salut, alors que l'évangile recommande aux fidèles de « *recherchez premièrement le Royaume et la justice de Dieu ; et toutes ces choses vous seront données par-dessus*<sup>14</sup> » ! L'on remarque l'inversion de la phrase en ces termes au sein des Eglises de réveil de Kinshasa : « *Recherchez premièrement toutes les choses pour votre bonheur terrestre ; et le Royaume et la Justice de Dieu vous seront donnés par-dessus* » ! Cette situation des fidèles qui sont plus tournés vers les questions de survie semble « normale » pour une société où la crise de l'Etat est à son paroxysme, entraînant un cortège d'autres crises : crises des valeurs, économique, sociale, religieuse, environnementale, familiale, etc. Mais il n'est pas que les simples fidèles dans le collimateur : les pasteurs ou responsables des Eglises de réveil sont, sans le dire ouvertement et verbalement, des véritables « viveurs sociaux » à la quête d'une vie ostentatoire, pompeuse et meilleure sur le plan social. Peut-être que ces pasteurs, considérés par nombre des fidèles comme modèles, seraient responsables de cette « réadaptation sociale » de leurs fidèles respectifs. Car, comment convaincre un fidèle pauvre, malade dans sa chair, avec des problèmes de loyer impayé que la Bible affirme : « *Heureux les pauvres en esprit, car le Royaume des cieux est à eux*<sup>15</sup> », lorsqu'il voit que son pasteur a une bonne santé physique, avec beaucoup d'argent, véhiculé et détenteur de beaucoup de biens matériels visibles et non virtuels ? Les interprétations vont dans tous les sens, voire la contestation de certaines portions d'évangile mal comprises et tirées hors contexte.

---

<sup>14</sup> SAINTE BIBLE, Matthieu 6 : 33, Version Louis Segond.

<sup>15</sup> SAINTE BIBLE, Matthieu 5 : 3, version Louis Segond.

**Tableau n°2. Motivations des fidèles pour les 5 autres églises visitées lors de nos enquêtes.**

Attentes	Catégorie de 12-50 ans	Catégorie de 65-82 ans	Moins de 12 ans
Première attente	Epanouissement matériel et conjugal	Sécurisation de la famille	Réussite scolaire
Deuxième attente	Sécurisation de la famille	Santé	Epanouissement personnel
Troisième attente	Vie éternelle ou salut	Vie éternelle ou salut	Suivisme

**Source :** Données recueillies et traitées lors de l'entretien organisé avec les pasteurs responsables des Eglises : « Image de l'Eternel » ; FEPACO-NZAMBE MALAMU, MIRECO et leurs différentes extensions.

Ces données renseignent que les fidèles dont l'âge varie entre 12-50 ans qui fréquentent les Eglises de réveil à Kinshasa prient essentiellement à la recherche d'un épanouissement matériel et conjugal. Comme deuxième attente, cette catégorie d'âge prie pour la sécurisation de leurs familles respectives. C'est seulement en dernière position que les membres de cette catégorie d'âge pensent et se préoccupent de leur vie éternelle, au sens d'une intimité profonde avec le Dieu-Créateur.

Pour la catégorie d'âge de 65-82 ans, la première motivation de la consécration à l'église demeure la sécurisation de leurs familles, *id.est*, une vie sociale meilleure. En deuxième position, la santé est mentionnée, ce qui est tout à fait normal vu les cumuls des problèmes de santé qu'on peut avoir en cet âge ! Comme pour le précédent cas, c'est seulement à la troisième position que ces fidèles de cette catégorie d'âge se préoccupent de leur vie éternelle.

En fin, pour la troisième catégorie, dont l'âge est inférieur à 12 ans, leur préoccupation première demeure la réussite scolaire. Après, ces jeunes adolescents disent rechercher leur épanouissement personnel, donc social. En dernier lieu, ils disent vouloir « suivre, imiter » leurs parents dans leur vie future. Nulle part ils ne font mention de la vie éternelle.

Sans forcer l'explication, l'on comprend que la demande des fidèles des Eglises de réveil de Kinshasa ne correspond guère à l'offre de ces Eglises, parce que la plupart des pasteurs rencontrés nous ont affirmé être préoccupés par la « transformation intérieure de leurs fidèles respectifs », ce qui semble être le cadet de soucis de ces derniers.



### III. QUELQUES RECOMMANDATIONS

Les Eglises de réveil, comme toutes les autres, sont des Associations Sans But Lucratif encadrées par la loi n°004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux Associations Sans But Lucratif et aux établissements d'utilité publique en République Démocratique du Congo. Le ministère de la Justice, par le biais de la « Direction des Cultes et Associations » gère au quotidien les questions inhérentes à toutes ces ASBL, dans le souci de les voir agir en conformité avec les textes en vigueur.

Ainsi, en aucun cas et à la lumière de la loi citée, aucune Eglise de réveil ne devrait se substituer en un centre hospitalier ou une entreprise générant des bénéfices, pour les distribuer entre ses fidèles. Il est vrai que dans leur mission sociale, les Eglises peuvent mettre en place des hôpitaux, écoles et autres infrastructures dans le souci d'épauler l'Etat et ainsi permettre à leurs fidèles de vivre décemment.

Par conséquent, il nous paraît urgent d'observer les recommandations suivantes :

- ✓ Reconnaître la séparation « souple et non rigide » entre ce que Pierre Bourdieu appelle la « production de la croyance et l'économie des biens symboliques<sup>16</sup> » et les autres services sociaux au sein de l'Etat, qui reviennent à d'autres technstructures. Car, pour cet auteur, l'économie demeure un régime de transactions « rationnelles et explicites », mais qui s'est vue évoluée, pour concerner et toucher aussi au secteur religieux, de représentation, jadis non répertorié dans cette sphère. C'est ainsi que Géraldine Mossière pense, non sans raison, que les ONG pentecôtistes de Kinshasa sont devenues des véhicules d'un discours néolibéral<sup>17</sup> ;
- ✓ L'Etat devrait travailler d'arrache-pied pour améliorer les conditions sociales des citoyens congolais, par peur de voir ceux-ci être manipulés et faire l'objet des transactions illégales et dangereuses par certains responsables religieux véreux ;
- ✓ Les exonérations dont bénéficient ces Eglises de réveil devront l'être dans le domaine le plus utile pour des milliers des fidèles en situation de précarité : matériel médical, dispositif éducatif.

---

<sup>16</sup> PIERRE BOURDIEU, cité par MARC PERRENOUD, *Economie des biens symboliques et dramaturgie sociale du travail*, OpenEdition Books - Presses Universitaires de Rennes, France, 2015, p. 193.

<sup>17</sup> GERALDINE MOSSIERE, « Eglises de réveil, ONG confessionnelles et transnationalisme congolais : une théologie du développement », in *Canadian Journal of Development Studies/ Revue canadienne d'études du Développement*, vol. 34, N° 2, 2013, p. 265, ou à trouver sur <http://dx.doi.org/10.1080/02255189.2013.791257>, consulté le 09 décembre 2023 à 14H32 minutes, heure de Kinshasa.

## CONCLUSION

Les Eglises de réveil sont un levier important de la société kinoise, voire congolaise, dont la marche a des conséquences sur la (sur)vie des millions des fidèles. Leur vitalité et effervescence actuelles disent long sur l'économie et la politique du pays : la crise.

Dans ces conditions de dénuement, les fidèles font une sorte de « reconversion » du destinataire de leurs milliers des préoccupations restées insatisfaites : problèmes de santé, de chômage, de mariage, d'études, difficultés à voyager et autres se voient continuellement être soumis aux responsables religieux, desquels les fidèles attendent des solutions « magiques » mais bien puissantes que celles que les technstructures étatiques ne leur proposent.

Finalement, la plupart de ces pasteurs finissent par faire de l'hibernation à toutes ces demandes chaudes, pressantes et vivaces des fidèles en détresse, toute-chose qui participe à une paix sociale « factice » et de courte durée. Car, déçus de n'avoir pas trouvé auprès du pasteur le mariage ou l'emploi, certains jeunes retournent faire le « *libanga ou Cop*<sup>18</sup> » dans la société à leur manière, d'autres feront des visites à visites des différentes églises de réveil au sens d'édifices religieux, à la recherche des messages, discours pouvant répondre à leurs demandes. Ainsi, dans une autre étude, nous pourrions nous attarder sur l'itinéraire pérégrinatoire des milliers des femmes et jeunes qui fréquentent les Eglises de réveil aujourd'hui à Kinshasa.

Au terme de cette analyse, l'inadéquation criante entre les demandes des fidèles qui fréquentent les Eglises de réveil par rapport à l'offre, la réponse des pasteurs et autres responsables religieux est similaire à celle observée dans la sphère politique, aussi bien au niveau national, provincial que local. L'on se souviendra bien de la chanson de Félix Wazekwa « **Peuple azo senga nini ? / Que demande le peuple ?** » qui cristallise et résume l'incompréhension entre les besoins des fidèles des Eglises de réveil à côté des réponses de leurs pasteurs et, en même temps, les citoyens congolais et leurs dirigeants politiques nationaux, provinciaux et locaux et ce, depuis le 30 juin 1960.

---

<sup>18</sup> La débrouille, selon ce qui est connu comme relevant de l'article 15, un article virtuel popularisé dans l'imaginaire collectif zaïrois d'abord et congolais aujourd'hui, d'après lequel : « débrouillez-vous pour vivre ».

## BIBLIOGRAPHIE

### A. Textes légaux

- Arrêté interministériel n° 189/CAB/MIN/J&GS/2023 et n°011 CAB/MIN\_FINANCES/2023 du 18 mai 2023 portant fixation des taux des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative du Ministère de la justice.
- Arrêté Ministériel n°206/CAB/MIN/J/2009 du 04 décembre 2009 portant exercice des Cultes par les Associations Confessionnelles œuvrant comme Eglises, Ministères et Mouvements Charismatiques du Réveil du Congo.
- Loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux Associations Sans But Lucratif et aux Etablissements d'utilité publique en République Démocratique du Congo.
- Statuts notariés de l'E.R.C (Eglise de Réveil du Congo).

### B. Ouvrages

1. ANDERSON A-H., *An introduction to Pentecostalism: global charismatic Christianity*, Ed. Cambridge University Press, USA, 2004.
2. BALAAMO MOKELWA J-P., *Eglises et Etat en République Démocratique du Congo. Fondements juridiques et jurisprudence : 1876-2006*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2009.
3. BAYART Jean-F., *Religion et modernité politique en Afrique noire. Dieu pour tous et chacun pour soi*, Ed. Karthala, Paris, 1993.
4. BURGESS S-M. et VAN DER MAAS E-M., *The international dictionary of Pentecostals and charismatics movements*, Ed. Grand Rapids, Zondervan, 2002.
5. CABANEL P., *Histoire des Protestants en France*, Ed. Fayard, Paris, 2012.
6. CONZELMANN H., *Théologie du nouveau testament*, Ed. Labor et Fides, France, 1969.
7. CRAWFORD YOUNG, *Introduction à la politique congolaise*, Editions Universitaires du Congo-Princeton, Kinshasa-Kisangani, 1968.
8. DE HAES. S-J ; *Les sectes : une interprétation*, Ed. Saint- Paul Afrique, Kinshasa, 2001.
9. DEBRAY R., *L'Etat séducteur*, co-Ed. Gallimard - L'Emprise, Paris, 1993-2000.
10. DEMART S., *Les territoires de la déliorance. Le réveil congolais en situation postcoloniale (RDC et diaspora)*, Ed. Karthala, Paris, 2017.
11. DOSSOU. S ; *Eglise et pouvoir politique en Afrique. Perspectives théologiques et historiques*, Ed. God of Life-CETA, Yaoundé, 2013.
12. ELAN. J-M., *Repenser la théologie africaine : le Dieu qui libère*, Ed. Karthala, Paris, 2003.

13. ENGBANDA LINGONGE L., *Eglise, Etat de droit et engagement socio-politique en RD Congo. Défis, fondements et perspectives*, Ed. Presses de l'Université Catholique du Congo, Kinshasa, 2019.
14. KABONGO I., *Comment étudier les églises dites syncrétiques ?* Ed. CIEDOS, Kinshasa, 1978.
15. MBAYA MUDIMBA et FRIEDHELM STREIFFELER, *Secteur informel au Congo-Kinshasa*, Editions universitaires africaines, Kinshasa, 1999.
16. PERRENOUD MARC, *Economie des biens symboliques et dramaturgie sociale du travail*, Open Edition Books - Presses Universitaires de Rennes, France, 2015.

### C. Articles

1. BWANGILA IBULA. C, « Religion et politique dans l'Afrique actuelle. Actualité ou pertinence des interrogations du religieux au politique. Relecture philosophique du rapport théologico-politique », in *Revue Philosophique de Kinshasa*, Nouvelle série, volume 1, Ed. Presses de l'Université Catholique du Congo, Kinshasa, 2019.
2. KAMATE MBUYIRO ; « Médias et propagande religieuse à Kinshasa. Le télé-évangélisme comme palliatif à la misère sociale », in *Cahiers interdisciplinaires des Religions*, Revue semestrielle, vol. I, n° 2, Kinshasa, Juillet-Décembre 2016.
3. MOSSIERE. G., « Eglises de réveil, ONG confessionnelles et transnationalisme congolais : une théologie du développement », in *Canadian Journal of Development Studies/ Revue canadienne d'études du Développement*, vol. 34, N° 2, 2013.
4. MWENE BATENDE G., « A propos de la gestion des fonds collectés dans l'univers des Eglises de réveil en République Démocratique du Congo », in *Cahiers Interdisciplinaires des Religions*, Vol. VI, n° 11, Kinshasa, Janvier-Juin 2021.
5. MWENE BATENDE G., « Espaces publics, édifices et religion. Lecture sociologique de l'impact environnemental du sacré dans la ville de Kinshasa », in *Cahiers Interdisciplinaires des Religions*, volume VII, n° 14, Kinshasa, Juillet-Décembre 2022.
6. MWENE BATENDE G., « L'inflation des spiritualités africaines à la rescousse des angoisses existentielles », in *Cahiers Interdisciplinaires des Religions*, Revue semestrielle, vol. IV, n° 8, Kinshasa, Juillet-décembre 2019.
7. MWENE BATENDE G., « Le salut dans l'univers des représentations symboliques des sociétés lignagères africaines », in *Cahiers Interdisciplinaires des Religions*, Revue semestrielle, vol. IV, n° 8, Kinshasa, Juillet-Décembre 2016.

8. MWENE BATENDE G., « Les nouvelles églises de Kinshasa. Enjeux spirituels et problématique du développement », in *Cahiers Interdisciplinaires des Religions*, Revue semestrielle, Volume V, n° 9, Kinshasa, Janvier-Juin 2020.
9. MWENE BATENDE G., « Parcours politique et champ religieux au Congo-Kinshasa. Des interprétations coloniales au regard africain », in *Les Sciences sociales au Congo-Kinshasa. Cinquante ans après : quel apport ?* Ed. L'Harmattan, Paris, 2007.
10. WILLAIME J-P., « Le pentecôtisme : contours et paradoxes d'un protestantisme émotionnel », in *Archives des Sciences Sociales des Religions*, S L, Janvier-Mars 1999.

#### **D. Travaux inédits**

1. KAMBALE KAMBILI B., Eglises de réveil et pouvoir politique en RD Congo. Entre paradoxe de conditionnement et influences parallèles. De 1990 à 2023, Mémoire de D.E.S/D.E.A en Sciences Politiques et Administratives, Inédit, Université de Kinshasa, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Année Académique : 2021-2023.
2. NOMANYATH MWAN-A-MONGO D., Les églises de réveil dans l'histoire des religions en République Démocratique du Congo, Thèse de Doctorat en Histoire des Religions, Inédit, Université Lille III-Charles de Gaulle, France, 2005.
3. VATSONGERI TEMBO Th., La croix, l'épée et la chèvre. Entre connivence et concurrence, résistance et reconnaissance, autonomie et autochtonie de l'église catholique au Congo Belge : 1880-1959, Mémoire de Maîtrise en Théologie, Inédit, Université Catholique de Louvain, Belgique, Année Académique : 2015-2016.